







- les dragages du chenal de Nantes-St Nazaire, dont les boues sont déversées près de la côte (derrière le Grand Charpentier)
- les rejets des produits chimiques des engrais agricoles, notamment en amont de Nantes...

On peut probablement y rajouter les effluents des stations d'épurations, sans doute respectueux des normes, mais dont on n'identifie pas tous les composants (ex. les molécules de médicaments).

Le dossier du SCOT est évidemment très intéressant à lire et analyser, mais on aurait apprécié un document de synthèse plus accessible pour le citoyen. En particulier, il serait bien de disposer d'une analyse vraiment synthétique des incidences notables prévisibles de la mise en œuvre du schéma sur l'environnement (art. 141-3 du code de l'urbanisme)

L'ampleur du dossier ne nous permet pas de commenter en détail ce projet de SCOT. Nous formons le vœu que les schémas de secteurs des CC et les PLUi soient en cohérence assez souple avec le SCOT, de façon à tenir compte du terrain plutôt que de la stricte compatibilité formelle.

Nous vous adressons, Monsieur le Président, nos respectueuses salutations.



**Alain Doré**

Président.

Copie : M. le Maire de Pornichet  
M. le Président de la CARENE